



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

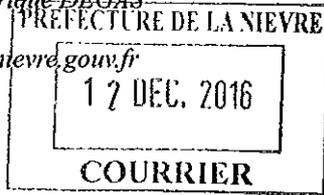
PRÉFET DE LA NIÈVRE

Direction départementale
des territoires de la Nièvre
Service

Affaire suivie par : *Frédérique DEGAS*

Tel. : 03 86 71 58 94

Mél. : frederique.degas@nievre.gouv.fr



Nevers, le

- 9 DEC. 2016

Note

à

Monsieur le Préfet

Objet : extension du crématorium de Nevers

Références : v/demande du 24/11/2016

Pièces jointes :

Vous m'avez transmis en date du 24 novembre 2016, un exemplaire du dossier de demande d'enquête publique, déposé par la société OGF, délégataire de service public de la ville de Nevers, en vue de l'extension du crématorium de cette commune.

La commune de Nevers est dotée d'un Plan d'Occupation des Sols (POS) approuvé le 26 novembre 2001, mis à jour le 10 juin 2002, modifié le 24 septembre 2005 et mis à jour le 11 août 2006, 21 novembre 2008, 26 juillet 2010, 29 août 2011, 12 avril 2013, 04 juillet 2014, 17 septembre 2014 et le 17 mars 2015.

Le projet sera implanté sur l'unité foncière cadastrée CS 0068 d'une superficie totale de 71 838 m².

Le terrain d'assise du projet est situé en zone UC-secteur UC1 du POS actuellement opposable. Cette zone a vocation à recevoir des bâtiments et ouvrages nécessaires au bon fonctionnement des services publics et aux réseaux d'intérêt public, lorsque leurs caractéristiques l'exigent.

Au regard du POS, rien ne s'oppose à l'extension du crématorium au titre du code de l'urbanisme.

Cette unité foncière est grevée des servitudes d'utilité publiques suivantes :

- INT1 : servitude relative aux cimetières
- T5 : servitude aéronautique de dégagement
- PT1 : périmètre de télécommunications
- prescriptions archéologiques